

# Rapport public Parcoursup session 2024

Lycée des Métiers - Hôtelier et Tourisme Jeanne et Paul Augier - BTS - Services - Management en hôtellerie restauration

## Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 11 juillet 2024. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

**Lycée des Métiers - Hôtelier et Tourisme Jeanne et Paul Augier - BTS - Services - Management en hôtellerie restauration (2217)**

### Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 16%

Taux minimum de bacheliers professionnels fixé par le recteur : 30%

## Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée des Métiers - Hôtelier et Tourisme Jeanne et Paul Augier - BTS - Services - Management en hôtellerie restauration (2217)	Jury par défaut	Autres candidats	63	389	150	150	53
		Bacheliers professionnels toutes séries	27	152	125	78	31

## Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée des Métiers - Hôtelier et Tourisme Jeanne et Paul Augier - BTS - Services - Management en hôtellerie restauration (2217)	Jury par défaut	Autres candidats	Féminin	223	91	91	25	47,2 %
			Masculin	166	59	59	28	52,8 %
			<b>Total</b>	<b>389</b>	<b>150</b>	<b>150</b>	<b>53</b>	<b>100 %</b>
		Bacheliers professionnels toutes séries	Féminin	73	60	42	13	41,9 %
			Masculin	79	65	36	18	58,1 %
			<b>Total</b>	<b>152</b>	<b>125</b>	<b>78</b>	<b>31</b>	<b>100 %</b>

## Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Lycée des Métiers - Hôtelier et Tourisme Jeanne et Paul Augier - BTS - Services - Management en hôtellerie restauration (2217)	Jury par défaut	Autres candidats	Baccalauréat Général	Sans mention	55	14	14	8	38,1 %
				AB	45	13	13	7	33,3 %
				B	20	8	8	6	28,6 %
				TB	3	1	1	0	0 %
				<b>Total</b>	<b>123</b>	<b>36</b>	<b>36</b>	<b>21</b>	<b>100 %</b>
			Baccalauréat Technologique	Échec au bac	1	0	0	0	0 %
				Sans mention	75	15	15	4	12,5 %
				AB	96	33	33	13	40,6 %
				B	69	45	45	13	40,6 %
				TB	22	20	20	2	6,3 %
				TBF	1	1	1	0	0 %
				<b>Total</b>	<b>264</b>	<b>114</b>	<b>114</b>	<b>32</b>	<b>100 %</b>
			Diplômes	TB	1	0	0	0	

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
			étrangers équivalents au bac	<b>Total</b>	1	0	0	0	
			Autres diplômes de niveau bac	Sans mention	1	0	0	0	
				<b>Total</b>	1	0	0	0	
		Bacheliers professionnels toutes séries	Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	7	3	1	0	0 %
				Sans mention	24	16	8	6	19,4 %
				AB	49	37	22	12	38,7 %
				B	52	50	33	12	38,7 %
				TB	20	19	14	1	3,2 %
				<b>Total</b>	152	125	78	31	100 %

## Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée des Métiers - Hôtelier et Tourisme Jeanne et Paul Augier - BTS - Services - Management en hôtellerie restauration (2217)	Jury par défaut	Autres candidats	En terminale	230	109	109	29	54,7 %
			En réorientation	1	0	0	0	0 %
			Non scolarisés	2	0	0	0	0 %
			Autres	156	41	41	24	45,3 %
			<b>Total</b>	<b>389</b>	<b>150</b>	<b>150</b>	<b>53</b>	<b>100 %</b>
		Bacheliers professionnels toutes séries	En terminale	141	124	77	31	100 %
			En réorientation	2	0	0	0	0 %
			Non scolarisés	3	0	0	0	0 %
			Autres	6	1	1	0	0 %
			<b>Total</b>	<b>152</b>	<b>125</b>	<b>78</b>	<b>31</b>	<b>100 %</b>

## Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée des Métiers - Hôtelier et Tourisme Jeanne et Paul Augier - BTS - Services - Management en hôtellerie restauration (2217)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Technologique	Economie et gestion hôtelière & Sciences et Technologies culinaires et services-ESAE	232	108	108	29
			Autres doublettes	30	5	5	3
		Baccalauréat Professionnel	Cuisine	75	64	41	17
			Commercialisation et services en restauration	63	54	34	13
			Autres spécialités	5	0	0	0

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

**Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité**

*À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.*



Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée des Métiers - Hôtelier et Tourisme Jeanne et Paul Augier - BTS - Services - Management en hôtellerie restauration (2217)	Jury par défaut	Economie et gestion hôtelière & Sciences et Technologies culinaires et services-ESAE	88,5 %	95,6 %	95,6 %	90,6 %
		Autres doublettes	11,5 %	4,4 %	4,4 %	9,4 %
		<b>Total</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

**Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité**

<b>Formation d'affectation</b>	<b>Jury</b>	<b>Spécialité significative</b>	<b>Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu</b>	<b>Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)</b>	<b>Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)</b>	<b>Nombre de candidats qui ont accepté la proposition</b>
Lycée des Métiers - Hôtelier et Tourisme Jeanne et Paul Augier - BTS - Services - Management en hôtellerie restauration (2217)	Jury par défaut	Cuisine	52,4 %	54,2 %	54,7 %	56,7 %
		Commercialisation et services en restauration	44,1 %	45,8 %	45,3 %	43,3 %
		Autres spécialités	3,5 %	0 %	0 %	0 %
		<b>Total</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>

*À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).*

## Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	moyenne générale	résultats dans les matières scientifiques , et gestion. Les résultats en LV sont aussi observés de près. les notes obtenues à l'EAF sont aussi prises en compte car cela peut être un bon indicateur ( au regard des indicateurs explicités dans la partie attendus locaux ci-dessus)	Très important
	langues vivantes	moyenne annuelle de terminale	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Fiche avenir	avis du chef d'établissement et des professeurs principaux	Essentiel
Savoir-être	esprit d'équipe	prise en compte en TP notamment	Essentiel
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	cohérence du projet	lettre de motivation bien argumentée	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	engagement citoyen	note d'engagement citoyen	Très important
	engagements autres	activités et engagements sportifs, solidaires, etc..	Important

## Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

**Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?**

Ils ne sont pas pris en compte.

## Les modalités d'examen des vœux

### Les modalités d'examen des vœux

BTS MHR

1er critère : appréciations des professeurs principaux et du chef d'établissement sur la FICHE AVENIR

2e critère : évaluation du projet de formation motivé

3e critère : origine Jeanne et Paul AUGIER ou lycées du 06

RECOMMANDATIONS Projet de formation motivé Lorsqu'il est absent = 0/20. Présent mais sans élément apparent en lien avec nos formations (souvent un copier-coller) = 05/20. Personnalisé avec des arguments en référence à la formation demandée entre 10 et 18/20. Personnalisé en plus des arguments, on identifie des expériences ou stages dans la filière avec un projet bien défini = de 15 à 20/20 Origine Jeanne et Paul Augier ou 06 : Nous recommandons de mettre un 20/20 pour les lycéens de J&P.Augier

### Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

## Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

### Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

les recommandations suivantes ont été faite par la commission d'examen des voeux apportant des précisions et des garanties sur l'attribution des notes. Ces informations étaient données à tout candidat en faisant la demande. Recommandations Projet de formation motivé Lorsqu'il est absent = 0/20. Présent mais sans élément apparent en lien avec nos formations (souvent un copier-coller) = 05/20. Personnalisé avec des arguments en référence à la formation demandée entre 10 et 18/20. Personnalisé en plus des arguments, on identifie des expériences ou stages dans la filière avec un projet bien défini = de 15 à 20/20 Origine Jeanne et Paul Augier ou 06 : Nous recommandons de mettre un 20/20 pour les lycéens de J&P.Augier ce qui signifie que nous sommes attentifs à l'égard de nos élèves et un 15/20 pour les élèves des lycées de notre département

**Signature :**

DENIS FERAULT,

Chef d'établissement de l'établissement Lycée des  
Métiers - Hôtelier et Tourisme Jeanne et Paul Augier